



Groupe
TAHOERAA
HUIRAATIRA



Question orale

(Session budgétaire du 24 septembre 2020)

Madame Teura IRITI

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

à

Monsieur Edouard FRITCH

Président du gouvernement, en charge de l'égalité des territoires
et des relations internationales

Monsieur le Président,

Lundi soir, je me suis rendue à la veillée, traditionnelle dans notre pays, d'une personne de 77 ans, décédée du Covid19 à l'hôpital du TAAONE.

Son épouse n'avait pas pu lui dire adieu.

Nul n'ignore la douleur de la famille, lorsqu'un décès se produit.

Mais, dans ce contexte de l'épidémie, la douleur et le désarroi de la famille sont encore amplifiés par l'impossibilité pour les proches de voir le malade, une fois qu'il a été admis en réanimation.

La personne placée dans ce service, qui aboutit parfois, à la phase terminale, est seule, sans contact, même visuel avec ses proches.

Lors du décès, le corps est placé dans un cercueil scellé et remis à la famille, qui, là encore, ne peut pas le voir.

Nous comprenons bien le sens et la nécessité des mesures de sécurité prises afin de protéger les personnes en évitant la propagation du virus.

Ma question est celle-ci : ne pourrait-t-on pas, dans un souci d'humanité, permettre une communication visuelle, soit par internet, ou encore dans un local fermé, et à travers une vitre, à l'hôpital, entre la famille proche et le malade qui va les quitter ?

Ce contact permettrait d'adoucir la douleur des proches ainsi que celle du malade, qui n'aurait pas ce sentiment de solitude qu'il doit certainement ressentir.

Voilà la question que je souhaite poser, afin qu'une réflexion puisse être engagée sur ce sujet si douloureux pour nos frères polynésiens.

Teura IRITI